

MAIRIE DE CLAVIERS

83830 CLAVIERS

Tél : 04.94.76.62.07

Fax : 04.94.76.75.74

Arrêté temporaire de dérogation de tonnage 19 T chemin St Anne

N° 29/2023

Le Maire de Claviers,
Vu l'Article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande du 08/03/2023 de Monsieur Rémi QULICO
Considérant la nécessité d'approvisionner le chantier de Monsieur QUILICO- 31
chemin St Anne – 83830 CLAVIERS

ARRETE :

Article 1 : par dérogation aux prescriptions de l'arrêté du 26 juin 2007 - N°46/2007 - réglementant la circulation des poids lourds, les fournisseurs CIFFREO BONA / DRAGUI BETON sont autorisés à approvisionner le chantier de M. QUILICO 31 chemin St Anne - du 08/03/2023 au 19/03/2023 et effectuer une opération de pompage le 15/03/2023.

Article 2 : Un constat d'état des lieux doit être effectué avec le Garde Champêtre avant la première livraison et en fin des livraisons.

Article 3 : Le Maire et le Garde Champêtre seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire respecter cet arrêté.

Fait à Claviers, le 08/03/2023
Affiché en Mairie le 09 /03 /2023

Le Maire,
Gérald PIERRUGUES

